

# Annexe 15

## Bilan régional des ACT Hébergements<sup>1</sup>

### 2023 :

## Pays de la Loire

(Mis à jour le 6 novembre 2024)

%	%	%	%	%
% de femmes parmi les résidents	% de résidents célibataires	% de résidents avec comorbidités <sup>2</sup>	% de résidents avec une toxicomanie <sup>3</sup>	
% de résidents âgés de plus de 45 ans	% de résidents sans revenus à l'entrée	% de résidents atteints par un déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	% de résidents dépendants à l'alcool <sup>4</sup>	
% de résidents avec hébergement durable à l'entrée	% de résidents sans protection sociale complémentaire à l'entrée	% de résidents atteints par une tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	% de sortants en emploi	
% résidents avec accompagnants	% de résidents avec un handicap reconnu par la MPDH	% de résidents atteints par une affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	% de sortants avec hébergement durable	

Légende	Taux < M-10	M-10 < Taux < M+10	Taux > M+10
	Taux bas	Taux moyen	Taux élevé
M : pourcentage moyen national Taux : pourcentage calculé pour la région considérée			

<sup>1</sup> **Les ACT Hors les murs** ne font pas partie de ce bilan (et **sont traités dans le Bilan national ACT Hors les murs**)

<sup>2</sup> Hors addictions, alcool et handicaps

<sup>3</sup> Avec usage à risque ou nocif de substances psychoactives (hors alcool et tabac)

<sup>4</sup> Avec usage à risque ou nocif d'alcool

## **Table des matières**

1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT .....	3
2/ Equipe salariale .....	4
3/ Les candidatures.....	5
4/ Profil social des résidents.....	7
5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès .....	10
6/ Pathologies des résidents.....	12

*(En raison du faible nombre de résidents sortants, il est très difficile de comparer les données à l'entrée et à la sortie.)*

## 1/ Amplitude de l'enquête et description des ACT

Représentativité de l'enquête : 100% des places ACT.

6 structures sur 6 (100%) ont retourné l'enquête :

- 18 – Cher : CITÉS CARITAS (Bourges)
- 44 – Loire-Atlantique : AURORE (Nantes), MONTJOIE (Nantes)
- 49 – Maine-et-Loire : MONTJOIE (Angers)
- 53 – Mayenne : ENOSIA (Laval)
- 72 – Sarthe : MONTJOIE (2 sites : Le Mans et Sablé)
- 85 – Vendée : VISTA (La-Roche-sur-Yon)

Nombre de structures	6
Nombre de places autorisées / installées	124 / 110 (+4% par rapport à 2022)
Nombre moyen de places par structure	20,7
Nombre de candidats	389 (+9% par rapport à 2022)
Nombre de résidents présents dans l'année	168 (+15% par rapport à 2022)
Nombre d'admissions	80 (48% des résidents ont été admis dans l'année)
Nombre de sorties	64

**Tableau 1 : Amplitude de l'analyse des rapports d'activité standardisés**

% de places en individuel	80%
% de places en semi-collectif	9%
% de places en collectif	11%

**Tableau 2 : Répartition des catégories de places d'ACT**

% de structures ayant effectivement continué à accompagner au moins un résident après sa sortie dans l'année	100%
% de résidents sortis du dispositif ACT dans l'année ayant été suivis après sa sortie	46%

**Tableau 3 : Activité de suivi des résidents sortis du dispositif ACT dans l'année**

1 à 3 mois	74%
3 à 6 mois	19%
6 mois à 1 an	7%

**Tableau 4 : Répartition des durées de suivi des résidents après leur sortie**

## 2/ Equipe salariale

Moyenne des ETP/place	0,573
-----------------------	-------

**Tableau 5 : Équivalent temps plein (ETP)**

*Turn-over du personnel : 11%*

Direction	11%
Services administratifs et techniques	10%
Equipe de soin	42%
Equipe socio-éducative	37%
Animation et Autre	-

**Tableau 6 : Équipe salariale - répartition moyenne des ETP**

Pourcentage de structures ayant un médecin coordinateur dans l'équipe	93%
Pourcentage de structures ayant un infirmier dans l'équipe	100%
Pourcentage de structures ayant un psychologue dans l'équipe	80%
Pourcentage de structures ayant un assistant de service social dans l'équipe	60%
Pourcentage de structures ayant un éducateur spécialisé dans l'équipe	60%
Pourcentage de structures ayant un conseiller en économie sociale et familiale dans l'équipe	80%

**Tableau 7 : Équipe salariale<sup>5</sup>**

<sup>5</sup> Personnel employé par l'ACT, en vacation ou mis à disposition par une autre structure

### 3/ Les candidatures

Candidatures reçues	389
Nombre moyen de candidatures par structure	64,8
Admissions	80
% de candidatures ayant entraîné une admission en ACT	20,6% (1 admission pour 4,9 candidatures)
Candidatures refusées	309
% de candidatures refusées	79,4%

**Tableau 8 : Données globales sur les candidatures et les admissions**

Absence de places disponibles	8%
-------------------------------	----

**Tableau 9 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT en raison d'une capacité d'accueil atteinte**

Nécessite une prise en charge hospitalière	6%
Manque d'autonomie et/ou relève d'un autre dispositif	8%
En raison de conduites addictives	5%
En raison de comorbidités psychiatriques	2%
Hors critères médicaux	18%
Possède déjà un logement autonome	0,5%
Une coordination médicale est déjà en place	1%
Uniquement un besoin urgent d'un logement	10%
<b>Total</b>	<b>50%</b>

**Tableau 10 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car le dispositif n'est pas adapté aux besoins de la personne**

Les modalités d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne (mobilité réduite, présence d'accompagnant ...)	3%
Dossier incomplet	-
Refus de la personne, la personne n'a pas donné suite...	29%
<b>Total</b>	<b>32%</b>

**Tableau 11 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT car les conditions d'accueil ne permettent pas d'accueillir la personne**

Ne parle pas suffisamment le français	-
Sans perspective de sortie du dispositif	1%
Originaire d'une autre région ou d'un autre département <sup>6</sup>	8%
Hors critères sociaux	-
Autre : hors critère établissement	-
Autre : sans ressource ou en situation irrégulière <sup>7</sup>	-
Autre : hors critère d'âge <sup>8</sup>	-
Autre : décès	2%
Autre / Non renseigné	-
<b>Total</b>	<b>11%</b>

**Tableau 12 : Pourcentage de motifs de refus à l'admission en ACT pour d' » autres motifs de refus »**

Services sociaux hospitaliers et autres établissements sanitaires publics ou privés	20%
Etablissement ou service médico-social du secteur de l'addictologie	-
Etablissement ou service médico-social du secteur des personnes en situation de handicap	-
Lit d'accueil médicalisé (LAM)	-
Lit halte soin santé (LHSS), LHSS mobiles, LHSS de jour	13%
ACT hors les murs d'un autre ou du même gestionnaire	14%
ACT d'un autre gestionnaire	-
Etablissement social d'hébergement du dispositif accueil, hébergement, insertion (AHI)	4%
Etablissement social d'hébergement relevant du dispositif national d'accueil (DNA)	10%
Services sociaux municipaux/départementaux	26%
Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ou unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP)	-
Association d'aide aux malades	-
Autre établissement au service de l'association ou du service	1%
Initiative de la personne ou des proches	-
Initiative du médecin traitant	1%
Professionnels du 1er recours	-
Equipe mobile santé précarité et maraude	3%
115/ Veille sociale/ Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)	6%
Services spécialisés : prostitution...	-
Autres	2%

**Tableau 13 : Répartition de l'origine des dossiers de candidatures pour les candidats admis en ACT dans l'année**

<sup>6</sup> Pour rappel, le dispositif est national

<sup>7</sup> Pour rappel, l'accueil en ACT est inconditionnel

<sup>8</sup> Pour rappel, il n'y a pas de critère d'âge pour entrer en ACT : personnes majeures ou mineures (alors accompagnées d'au moins un des titulaires de l'autorité parentale)

#### 4/ Profil social des résidents

	Résidents présents	Candidatures	Candidatures avec accompagnants
Hommes	62%	60%	49%
Femmes	33%	37%	45%
Transgenres/intersexes	1%	0,3%	-
Mineurs	5%	3%	6%

**Tableau 14 : Répartition Hommes/Femmes/Mineurs/Transgenres/Intersexes en ACT**

< 18 ans	5%	
18-45 ans	49%	
46-60 ans	35%	> 45 ans : 47%
> 60 ans	12%	

**Tableau 15 : Age des résidents**

Célibataire	74%
En couple	26%

**Tableau 16 : Répartition des situations familiales des résidents**

% de candidatures avec accompagnants	33%
Nombre total d'accompagnants	109
% d'accompagnants mineurs	39%
% de résidents avec un ou des accompagnants	27%

**Tableau 17 : Accompagnants accueillis en ACT**

% de résidents sous-main de justice	4%
-------------------------------------	----

**Tableau 18 : Résidents présents en ACT sous-main de justice**

Aménagement de peine	-
Suspension de peine pour raison médicale	-
Sortie de prison (libération)	100%

**Tableau 19 : Situation des résidents présents en ACT sous-main de justice**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection maladie de base	93%	88%
Ne bénéficie pas d'une protection maladie de base	8%	13%

**Tableau 20 : Couverture sociale principale des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire d'une protection complémentaire	77%	84%
Ne bénéficie pas d'une protection complémentaire	24%	16%

**Tableau 21 : Protection complémentaire des résidents présents en ACT**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Bénéficiaire de la reconnaissance ALD	55%	80%

**Tableau 22 : Proportion de résidents ayant une reconnaissance ALD**

	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
En emploi (temps plein ou partiel) <sup>9</sup>	7%	14%
Scolarisé ou en formation	4%	5%
Demandeur d'emploi	6%	11%
Retraite ou préretraite	5%	5%
En invalidité ou inaptitude au travail reconnue par la MDPH	10%	13%
Sans activité professionnelle, ni scolarisation, ni formation	68%	53%

**Tableau 23 : Répartition des résidents présents en ACT en fonction de leur situation professionnelle**

<sup>9</sup> Y compris les résidents en arrêt maladie



	Situation à l'entrée des résidents présents	Situation à la sortie des résidents sortis
Nombre de personnes ayant des revenus d'activité (salaire et primes) ou de remplacement	13%	27%
Nombre de personnes bénéficiant d'allocations ou assimilés	43%	53%
Autre : ressources financières provenant d'un tiers	1%	-
Autre : formation rémunérée	-	-
Sans revenu	44%	20%

**Tableau 24 : Revenu des résidents présents en ACT**

## 5/ Situations d'hébergement des résidents entrée-sortie et décès

Hébergement durable	1%	Originaire du département	94%
Hébergement provisoire	78%	Originaire d'un autre département de la région	2%
Sans hébergement	21%	Originaire d'une autre région	2%
		Sans domiciliation	2%

**Tableau 25 : Situation d'hébergement avant leur entrée en ACT des résidents présents**

Solutions d'hébergement durables (69%)	Logement autonome avec bail direct	46%
	Logement autonome avec bail glissant ou un logement accompagné	7%
	Retour à domicile (propriétaire)	-
	Hébergement pérenne chez des proches	-
	Etablissement médico-social pour personne en situation de handicap	-
	Etablissement médico-social pour personnes âgées	-
	Centre de formation	-
	Famille d'accueil	-
Solutions d'hébergement provisoires	Etablissement social du dispositif AHI (CHRS, CHU)	3%
	Etablissement social du dispositif national d'accueil (DNA)	2%
	LAM	-
	LHSS	-
	Autre ACT	-
	Etablissement médico-social spécialisé en addictologie	-
	Etablissement de santé (hôpital, SSR...)	-
	Hôpital psychiatrique	-
	Famille d'accueil thérapeutique	-
	Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel...)	29%
Autres	Emprisonnés dans un établissement pénitentiaire	2%
	Retour dans leur pays d'origine (volontairement ou non) ou départ à l'étranger	3%
	Sans solution	3%
	Caravane dans un camps	2%
	Non renseigné	3%

**Tableau 26 : Situations d'hébergement des résidents sortis du dispositif ACT (hors décès)**

15% des sortants (hors décès) sont également entrés dans un dispositif ACT hors les murs.

Rupture de contrat à l'initiative du résident	9%
Exclusion	2%

**Tableau 27 : Proportion de résidents avec une rupture d'accompagnement**

% de résidents présents décédés pendant l'année dans l'ACT	3%
% de décès parmi les sorties du dispositif ACT	8%

**Tableau 28 : Proportion de décès en ACT**

< 6 mois	23%
6-12 mois	22%
12-18 mois	19%
18-24 mois	16%
> 2 ans	20%

**Tableau 29 : Répartition des durées de séjour en ACT des résidents sortants**

Durée <sup>10</sup> moyenne d'hébergement pour les résidents sortis dans l'année	13,7 mois
Taux d'occupation	75%

**Tableau 30 : Durée moyenne de séjour pour les résidents sortis du dispositif ACT et taux d'occupation**

<sup>10</sup> Si la durée d'hébergement est temporaire en ACT, il n'y a pas de durée limite indiquée dans le décret

## 6/ Pathologies des résidents

	Candidats	Résidents présents
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	13%	13%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	8%	13%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	6%	12%
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	6%	11%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	23%	10%
Insuffisance respiratoire chronique grave (exemple : asthme grave)	3%	5%
Hépatite B ou C	2%	5%
Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave	2%	4%
Accident vasculaire cérébral invalidant	1%	4%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	7%	3%
Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères	2%	2%
Cirrhoses	2%	2%
Polyarthrite rhumatoïde évolutive	1%	2%
Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé	-	2%
Handicap	4%	1%
Addictions	4%	-
Autres	16%	11%

**Tableau 31 : Répartition des pathologies principales ayant entraîné une demande d'admission en ACT**

% de candidats ayant une ou plusieurs comorbidités	59%
% de résidents présents ayant une ou plusieurs comorbidités	61%

**Tableau 32 : Proportion des comorbidités (hors addiction et handicap)**

	% de résidents souffrant de la pathologie comme pathologie principale	% de résidents souffrant de la pathologie comme comorbidité	% de résidents concernés par la pathologie dans les ACT
Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves	11%	16%	27%
Diabète de type 1 et diabète de type 2 de l'adulte ou de l'enfant	13%	12%	25%
Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif (insuffisance rénale)	12%	4%	16%
Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le VIH	13%	-	13%
Tumeur maligne (cancer), affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (exemple : lymphome)	10%	1%	11%
Affections psychiatriques de longue durée (exemples : dépression récurrente, troubles bipolaires)	3%	8%	11%
Hépatite B ou C	5%	3%	8%

**Tableau 33 : Prévalence des pathologies dans les ACT**

Nombre de résidents avec un handicap reconnu par la MDPH	45%
--	-----

**Tableau 34 : Prévalence des situations de handicap en ACT**

% de candidats présentant une conduite addictive (hors tabac, jeux...)	14%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif d'alcool	30%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de tabac	5%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de substances psychoactives	4%
% de résidents ayant un traitement de substitution aux opiacés	4%
% de résidents ayant un usage à risque ou nocif de médicaments	-
% de résidents ayant une addiction non liée à un produit : jeux, internet, téléphone...	-

**Tableau 35 : Prévalence des addictions en ACT<sup>11</sup>**

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Hospitalisation à domicile, soin palliatif à domicile...	1%
Infirmiers à domicile, SSIAD, infirmiers libéraux, ...	45%
Appareillage médicalisé (oxygène à domicile, lits médicalisés, ...)	14%
Pharmacien, pharmacien à domicile	31%
Kinésithérapeute	26%
Diététicien	5%
Ophthalmologue, opticien	19%
Pédicure, podologue	8%
Dentiste, orthodontiste	21%
Ergothérapeute	2%
Psychologue	33%
Médecin traitant	63%
Médecin généraliste (non médecin traitant)	9%
Psychiatre	7%
Autres médecins spécialistes (chirurgie)	14%
Autres médecins spécialistes (soins)	42%
CAARUD, service addictologie...	9%

**Tableau 36 : Interventions extérieures de professionnels du soin**

<sup>11</sup> Le rapport d'activité standardisé précise qu'un même résident peut être atteint de plusieurs addictions

% de résidents nouvellement concernées dans l'année (hors changement de prestataires) par :	
Conseiller en insertion professionnelle	19%
Accès à la formation/alphabétisation	17%
Juriste, avocat	22%
Service pénitentiaire d'insertion et probation	3%
Tutelle, curatelle	2%

**Tableau 37 : Interventions extérieures de professionnels hors soins**